



# **Assemblée parlementaire de l'OTAN**

## **COMPTE RENDU**

de la réunion de la Commission politique  
Hall Ternes, Palais des Congrès, Paris, France

Samedi 27 mai 2006

**LISTE DE PRESENCE**

<b>Président</b>	Markus Meckel (Allemagne)
<b>Vice-président</b>	George Voinovich (Etats-Unis)
<b>Président de la Sous-commission sur les partenariats de l'OTAN</b>	Karl A. Lamers (Allemagne)
<b>Vice-président de la Sous-commission sur les relations transatlantiques</b>	Assen Agov (Bulgarie)
<b>Président de l'AP-OTAN</b>	Pierre Lellouche (France)
<b>Secrétaire général</b>	Simon Lunn
<b>Délégations membres</b>	
Belgique	Daniel Bacquelaine Theo Kelchtermans Philippe Mahoux François Roelants du Vivier
Bulgarie	Nikolai Kamov
Canada	Raynell Andreychuk Percy Downe Marcel Proulx
République tchèque	Pavel Svoboda
Danemark	Per Kaalund
Estonie	Tiit Matsulevits Sven Mikser
France	Martine Aurillac Loïc Bouvard Jean-Pierre Demerliat Philippe Vitel
Allemagne	Rainer Arnold Ernst-Reinhard Beck Kurt Bodewig Volker Bouffier Klaus-Jürgen Jeziorsky Hans Raidel Kurt. J. Rossmanith Anita Schäfer Bernd Siebert Rainer Stinner Jörn Thiessen
Grèce	Ioannis Papantoniou Antonis Skillakos
Hongrie	István Simicskó
Islande	Óssur Skarphédinsson
Italie	Lamberto Dini Giovanni Lorenzo Forcieri Gianstefano Frigerio

Lettonie	Guntis Berzins
Lituanie	Juozas Olekas
Luxembourg	Colette Flesch
Pays-Bas	Hendrik Jan Ormel
	Bart van Winsen
Norvège	Marit Nybakk
	Jan Petersen
Pologne	Marian Pilka
Portugal	Rui Gomes Da Silva
	José Lello
	Jorge Neto
	Henrique Rocha de Freitas
	Renato Sampaio
Roumanie	Norica Nicolai
	Mihail Popescu
	Mihai Stanisoara
	Ioan Talpes
Slovaquie	Jozef Banás
Espagne	Rafael Estrella
	José Cruz Pérez Lapazarán
Turquie	Inal Batu
Royaume-Uni	Derek Conway
	Bruce George
	Jimmy Hood
	Paul Keetch
	Baronne Ramsay of Cartvale
	Peter Viggers
Etats-Unis	Ben Chandler
	Norm Coleman
	Joel Hefley
	Mike Ross
	Gordon Smith
	Tom Udall
	Ronald L. Wyden

### Délégations associées

Albanie	Leonard Demi
Arménie	Aleksan Karapetyan
	Mher Shageldyan
Autriche	Walter Muruauer
Azerbaïdjan	Gudrat Hasanguliyev
	Siyavush Novruzov
Croatie	Kresimir Cosic
	Marin Jurjevic
	Velimir Plesa
Finlande	Ilkka Kanerva
	Kauko Juhantalo
	Suvi-Anne Siimes
Moldova	Iurie Rosca
Fédération de Russie	Valery Bogomolov
	Mihail Kapura
	Vasiliy Klyuchenok
	Yuliy Kvitsinskiy

Suède  
Suisse  
l'ÉRY de Macédoine<sup>1</sup>  
Ukraine

Victor A. Ozerov  
Vladimir Vassiliev  
Vladimir Zhirinovskiy  
Peter Jonsson  
Theo Maissen  
Slobodan Casule  
Andriy Shkil

### Délégations méditerranéennes associées

Algérie

Ahmed Issaad  
Abdelhamid Latreche  
Danny Yatom  
Ghaleb Al-Zoubi  
Adel Shureideh

Israël

Jordanie

### Parlement européen

Angelika Beer  
Elmar Brok  
Paulo Casaca  
Ana Maria R.M. Gomes

### Observateurs parlementaires

Bosnie-Herzégovine  
Japon  
Kazakhstan

Halid Genjac  
Masataka Suzuki  
Rashit Akhmetov  
Zhandarbek Kakishev  
Toktarkhan Nurakhmetov

### Assemblée interparlementaire

Assemblée de l'UEO

Theodoros Pangalos

### Invité parlementaire

Kosovo

Alush Gashi  
Oliver Ivanovic  
Hajredin Kuçi

### Orateurs

Albert Rohan, envoyé spécial adjoint du Secrétaire général des Nations unies pour le processus sur le statut futur du Kosovo

James Sherr, maître de recherche, *Conflict Studies Research Centre*, Académie de défense du Royaume-Uni

Bruno Tertrais, maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS)

### Secrétariat international

Steffen Sachs, directeur  
Isabelle Arcis, coordinatrice  
Claire Watkins, coordinatrice de la CDS et du GSM  
Claudia Buerkin, assistante de recherche  
Olga Stuzhinskaya, assistante de recherche

<sup>1</sup> La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel

## Débat général

L'ordre du jour étant adopté, le Président, **Markus Meckel** (DE), invite les membres de la Commission à faire des propositions en vue de la contribution éventuelle de l'Assemblée au prochain sommet de Riga. Il mentionne à cet égard, entre autres, le rôle et la mission futurs de l'OTAN. S'agissant de la poursuite de l'élargissement de l'Alliance, il souligne que « la Russie ne devrait pas avoir de droit de veto concernant le développement de l'OTAN ». A propos du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), M. Meckel se déclare préoccupé par les conséquences possibles de l'accord conclu entre l'administration américaine et le gouvernement indien sur la coopération dans le domaine du nucléaire civil.

Les interventions des membres de la Commission dans le débat général portent principalement sur les relations OTAN-UE, sur l'élargissement et le rôle futur de l'Alliance, et sur les relations OTAN-Russie.

**Bart van Winsen** (NL) déplore le manque de coopération entre l'OTAN et l'UE. Jugeant le Concept stratégique de l'OTAN « plutôt désuet » par rapport à la Stratégie de sécurité européenne, il appelle l'OTAN à discuter d'une nouvelle stratégie en la matière dès le sommet de Riga. Selon **Rafael Estrella** (ES), la coopération entre les pays membres de l'OTAN et ceux de l'UE fonctionne bien dans le domaine militaire, mais laisse à désirer au plan politique.

**Danny Yatom** (IL) propose de ne pas exclure la possibilité d'une adhésion à l'OTAN des pays du Dialogue méditerranéen, et notamment d'Israël. Les participants russes préviennent qu'une adhésion de l'Ukraine ou de la Géorgie aurait une incidence négative sur les relations de l'OTAN avec la Russie. Si **Hendrik Jan Ormel** (NL) reconnaît que certaines questions peuvent avoir une résonance particulière pour la Russie, M. Meckel déclare pour sa part que l'éventuelle adhésion de la Géorgie et de l'Ukraine n'a rien à voir avec les relations entre l'OTAN et la Russie, et qu'il s'agit d'une affaire interne à l'Alliance. Le président fait la distinction entre les futurs membres de l'OTAN et la coopération que l'Alliance a instaurée avec les pays partenaires pour lutter contre les groupes terroristes qui sévissent à l'échelle internationale. L'OTAN doit définir clairement les limites de cette coopération avec des partenaires qui ne partagent pas ses valeurs. De même, M. Estrella souligne que les nouveaux membres devraient partager les mêmes valeurs que les membres actuels et qu'il leur faudrait également trouver une solution à leurs conflits avant d'entrer dans l'OTAN.

L'ensemble des participants s'accordent à penser que les relations OTAN-Russie ne sont pas aussi développées qu'elles pourraient l'être. M. Estrella souligne à ce propos que l'OTAN n'est pas seule responsable de l'absence de progrès. M. Meckel, comme **M. George Voinovich** (US) reprochent à la Russie d'avoir utilisé les fournitures énergétiques comme moyen de pression sur ses voisins. Selon M. Meckel, l'interruption des livraisons de gaz a été suscitée par des motivations politiques, ce qui ne manque pas de soulever, dans la population allemande, des interrogations quant à la fiabilité future de la Russie en tant que fournisseur en énergie. Les intervenants russes insistent, eux aussi, sur la nécessité d'une coopération accrue en matière de sécurité. Toutefois, contrairement à leurs homologues des pays membres de l'OTAN, ils imputent l'absence de progrès principalement aux lacunes des pays membres de l'OTAN. **Victor Ozerov** (RU) souhaite davantage de transparence dans les décisions de l'OTAN, ainsi qu'un engagement plus marqué du Conseil OTAN-Russie. Insistant sur ce point, **Mihail Kapura** (RU) fait valoir qu'une adhésion à l'OTAN de l'Ukraine et de la Géorgie serait préjudiciable aux relations économiques entre la Russie et ces deux pays. La Russie a toujours été un fournisseur fiable de sources d'énergie, et elle continuera de l'être.

**Guntis Berzins** (LV) suggère d'axer le sommet de Riga sur les aspects suivants : 1) renforcement des relations UE-OTAN, afin d'éviter les doubles emplois dans les ressources et les activités ; 2) envoi d'un signal aux pays désireux de devenir membres de l'OTAN, en particulier l'Ukraine et

la Géorgie ; 3) nécessité de poursuivre la transformation politique et militaire de l'OTAN. **Slobodan Casule** (l'ÉRY de Macédoine) s'inquiète de la lenteur de la transformation et de l'élargissement de l'OTAN face à l'évolution constante des défis posés par le terrorisme et la criminalité organisée. De l'avis de M. Ormel, les Alliés doivent parvenir à un accord sur plusieurs questions : le financement commun, la transformation de l'OTAN en « agence mondiale de sécurité » et l'Iran. Ce dernier souhaite par ailleurs la tenue d'un débat sur une défense anti-missiles balistiques capable d'assurer la protection de tous les Alliés des États-Unis et non pas seulement d'un petit nombre d'élus. **Ioannis Papantoniou** (GR) considère que le plus grand défi que l'OTAN ait à relever aujourd'hui consiste à revoir les accords de base, c'est-à-dire le rôle que les Nations unies - et le Conseil de sécurité en particulier - ont à jouer pour préserver la sécurité internationale, ainsi que le rôle et la mission de l'Alliance. **Adel Shureideh** (JO) souligne que l'OTAN devrait s'employer activement à favoriser la mise en œuvre des résolutions des Nations unies pour tous les pays.

**Össur Skarphédinsson** (IS) craint que le projet de retrait des forces des États-Unis en Islande laisse le pays sans protection. **Joel Hefley** (US) précise que les États-Unis n'ont nullement l'intention d'abroger unilatéralement l'accord bilatéral de 1951, mais réfléchissent à d'autres moyens d'assurer la défense de l'Islande. **Marit Nybakk** (NO) déclare que la Norvège est prête à examiner une solution commune au problème islandais, dans le cadre de l'OTAN.

#### **Examen du projet de rapport général sur *L'Afghanistan et l'avenir de l'Alliance*** **[068 PC 06 F]**

En l'absence du rapporteur général, c'est **Nikolai Kamov** (BG), Vice-président de la Commission politique, qui présente le projet de rapport. Les principaux sujets abordés au cours du débat concernent les relations entre la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et les troupes de l'opération *Liberté durable* (OLD), les conditions nécessaires au succès de l'opération (notamment la lutte contre la drogue et le contrôle des clauses restrictives nationales), et la façon dont la situation actuelle est globalement perçue. **Karl A. Lamers** (DE) déclare que l'Alliance « ne doit pas faillir », et doit par conséquent aborder les questions des clauses restrictives nationales et de la coopération avec l'UE et les Nations Unies.

**Juozas Olekas** (LT), **Paul Keetch** (UK), et **Jan Petersen** (NO) suggèrent que le rapport présente de façon plus positive les relations entre la FIAS et l'OLD. Résumant brièvement ses impressions suite à la mission d'enquête effectuée récemment en Afghanistan, **Rainer Stinner** (DE) juge « quelque peu artificielle » la distinction entre les deux forces, puisque la FIAS participe également à des opérations de combat. Il insiste, en outre, sur l'importance d'une assistance intégrée en Afghanistan, portant à la fois sur les aspects militaires et économiques, ainsi que sur le développement. Priorité devrait être donnée aux projets d'infrastructure, et en particulier à la construction de routes, à la mise en place de systèmes d'irrigation et à l'approvisionnement du pays en énergie. **Kresimir Cosic** (HR), qui participait également à la mission d'enquête, appuie les recommandations de M. Stinner. Il souligne aussi la nécessité de faire évoluer la mentalité de la population afghane, afin de favoriser l'appropriation locale du processus de reconstruction de l'État. Cela suppose une communication plus directe avec les Afghans. Il est donc indispensable, selon M. Cosic, d'accroître également la présence civile, et notamment le nombre de diplomates.

**Inal Batu** (TR) fait observer que, la situation restant fragile en Afghanistan du point de vue de la sécurité, l'aide internationale doit se poursuivre pour stabiliser le pays et, plus particulièrement, pour lutter contre l'économie axée sur l'opium. Paul Keetch lance une mise en garde contre les incidences négatives des clauses restrictives nationales.

De l'avis de M. Skarphédinsson, il semble que l'Alliance n'ait pas atteint son objectif quant à l'instauration d'un État viable en Afghanistan. Il souhaite l'élaboration d'un plan clairement défini en

vue de rallier à cette cause les cœurs et les esprits et de remédier au manque de coopération entre les différents acteurs. **Jozef Banás** (SK) partage son pessimisme sur l'évolution de la situation dans ce pays, en mettant l'accent sur la difficulté de lutter contre la corruption si les revenus des trafiquants sont cent fois supérieurs au salaire d'un fonctionnaire du gouvernement. Selon lui, on accorde trop d'importance à la notion de gouvernement central. **Vladimir Vassiliev** (RU) estime qu'une approche exclusivement militaire ne suffit pas, ajoutant que la Russie forme du personnel à la lutte contre le trafic de stupéfiants. Il regrette que l'OTAN refuse de reconnaître le rôle positif que peut jouer l'Organisation du Traité de sécurité collective à cet égard. M. Ormel déclare qu'il importe de fournir des précisions concernant de nombreux aspects importants des opérations en Afghanistan, comme la culture du pavot (qui, selon lui, ne devrait pas relever des ONG), et la coopération entre la FIAS et l'OLD, qui s'est améliorée mais pose encore des difficultés dans certains pays de l'OTAN car l'OLD s'intéresse avant tout aux « combattants illégaux ». Il souligne également qu'il est difficile, pour l'OTAN, de soutenir un gouvernement qui ne partage pas ses valeurs, ainsi que l'a montré le débat récent sur la conversion de musulmans à une autre religion. **José Lello** (PT) appelle l'attention sur le rôle déstabilisateur de certains pays, considérés comme des "amis de l'OTAN", qui exercent des pressions religieuses en Afghanistan.

### **Exposé de Albert Rohan, envoyé spécial adjoint du Secrétaire général des Nations unies pour le processus sur le statut futur du Kosovo**

**Albert Rohan**, envoyé spécial adjoint du Secrétaire général des Nations unies pour le processus sur le statut futur du Kosovo, informe la Commission de l'état d'avancement des négociations entre Serbes et Albanais du Kosovo. Il indique que l'incompatibilité des positions des deux parties sur le statut de cette province limite la progression des pourparlers. Les Albanais du Kosovo exigent « rien moins que l'indépendance », tandis que les Serbes se disent prêts à tout accepter, *sauf* l'indépendance. Pour M. Rohan, il est indispensable que la position serbe, peu réaliste, évolue sensiblement. Le point de vue des Albanais du Kosovo, plus ouvert, doit également s'assouplir davantage. Il manque encore aux deux parties la volonté de négocier vraiment pour parvenir à un compromis.

Compte tenu des positions incompatibles adoptées par les deux parties sur la question du statut, M. Rohan informe la Commission que les négociations s'attachent actuellement à l'obtention d'un accord sur les cinq points suivants :

- la décentralisation ;
- la protection des sites culturels et religieux ;
- les droits des minorités ;
- les aspects économiques ;
- la future présence internationale au Kosovo.

Les progrès accomplis dans ces cinq domaines sont inégaux, les positions des deux camps restant généralement très éloignées. S'agissant des négociations, l'orateur qualifie l'approche kosovare de « globalement constructive », ce qui est loin de suffire, et juge celle des Serbes « logique d'un point de vue conceptuel », mais irréaliste. Il ajoute que les fortes pressions exercées par Belgrade constituent un obstacle majeur à l'instauration d'un partenariat actif. Selon M. Rohan, la lenteur des progrès démontre le manque de volonté politique de part et d'autre.

L'orateur indique que la plupart des efforts déployés à ce jour ont porté sur la question de la décentralisation. Un accord a été trouvé quant aux compétences que les municipalités devraient avoir, mais pas sur leur nombre et leur composition. Les Serbes exigent la création de municipalités serbo-kosovares, tandis que les Albanais du Kosovo sont favorables à une décentralisation ethniquement neutre. S'agissant de la protection des sites religieux, les parties directement concernées s'entendent sur les mesures pratiques favorisant la protection des monastères et permettant d'assurer leur fonctionnement. Les négociateurs serbes – contrairement

à l'Eglise serbe orthodoxe au Kosovo – lie cette question à celle de la décentralisation, ce qui complique le règlement du problème. Pour ce qui est des droits des minorités, les Serbes établissent également un lien entre ce point et le statut du Kosovo, refusant toute négociation. En matière de développement économique, les pourparlers relatifs à la dette et à la répartition des actifs devaient commencer le 31 mai, avec la participation d'autres intervenants (internationaux). Enfin, abordant le sujet de la future présence internationale, M. Rohan déclare que celle-ci devra s'appuyer sur l'OTAN, mais rester « aussi légère que possible » et conçue de manière à garantir la mise en œuvre des arrangements conclus entre les deux parties. M. Rohan conclut son intervention en soulignant que « de nombreux points d'entente ont été trouvés, ce qui permet d'espérer que les parties pourront parvenir à un accord ».

La discussion qui suit traite principalement de la date d'une décision relative au statut définitif du Kosovo. M. Stinner s'interroge sur la capacité de la communauté internationale à prendre une décision d'ici la fin de l'année si de profondes divergences subsistent. **M. Casule** critique le calendrier des négociations sur le statut du Kosovo, qu'il juge inadapté et porteur d'un message dangereux. Il voit mal, en effet, ce qui pourrait inciter les Albanais du Kosovo à accepter un compromis s'ils sont assurés d'obtenir le statut qu'ils revendiquent. Par ailleurs, il regrette vivement que la région dans son ensemble ne s'implique pas suffisamment dans le processus. Pour M. Papantoniou, il importe de respecter les délais et d'éviter toute nouvelle fragmentation des Balkans. **Ilkka Kanerva** (FI) souligne la nécessité d'une aide économique et s'interroge sur le statut du Kosovo au cours de la période initiale, alors que la communauté internationale sera toujours présente. M. Rohan affirme que le seul obstacle au règlement du problème en 2006 réside dans le manque de volonté politique des parties. Ce n'est donc pas un allongement des délais qui pourrait modifier la situation, et le Conseil de sécurité devra arrêter une position.

L'orateur s'inscrit en faux contre l'allégation de M. Ozerov, selon laquelle la communauté internationale, après avoir privilégié les normes par rapport au statut, aurait inversé ses priorités. Il déclare que la mise en œuvre des normes se poursuit et que des progrès concrets sont enregistrés, par exemple en ce qui concerne la reconstruction d'églises. M. Voinovich souligne l'importance que l'UE attache à la stabilité de la région dans son ensemble, ainsi qu'à l'adhésion future à l'OTAN des pays des Balkans. A la question de savoir si le résultat des négociations pourrait renforcer les forces nationalistes en Serbie, M. Rohan répond que l'issue des négociations ne peut pas être tributaire des répercussions qu'elles pourraient avoir dans ce pays. Plus vite une solution sera trouvée, estime-t-il, mieux ce sera pour la stabilité globale de la région : il convient donc de ne pas retarder artificiellement le processus. En réponse à la question de **Norica Nicolai** (RO) quant à l'influence possible de ces négociations sur d'autres situations litigieuses, comme celles de la Moldova et de la Transnistrie, M. Rohan souligne que le Kosovo ne doit pas constituer un précédent pour le règlement d'un autre conflit, quel qu'il soit.

### **Exposé d'Alexander Milinkevich, chef des Forces démocratiques unies du Bélarus**

Dans une intervention brève et empreinte d'émotion, **Alexander Milinkevich**, chef de l'opposition démocratique unie au Bélarus, explique que la situation post-électorale dans son pays est très complexe, mais fait part de ses espoirs pour l'opposition pro-démocratique. Selon lui, bien que M. Loukachenko conserve le pouvoir, sa position s'affaiblit de plus en plus. Les forces démocratiques du pays ont mené, lors des récentes élections, une campagne de proximité très fructueuse, qui a considérablement renforcé le soutien de l'opinion au changement démocratique. Evoquant l'avenir de l'opposition au Bélarus, M. Milinkevich affirme que la coalition des forces démocratiques restera unie jusqu'à ce qu'elle ait atteint son objectif. Pour l'heure, son action vise principalement à accroître la pression intérieure sur le régime autoritaire en place et à organiser une campagne d'information de grande ampleur. La communauté internationale devrait fournir un soutien moral (par exemple en diffusant des lettres et des déclarations), favoriser l'accès aux médias libres, et exprimer sa solidarité avec les victimes de la répression. Il souligne en outre la

nécessité d'aider les étudiants biélorussiens à financer leurs études, chez eux ou à l'étranger. M. Milinkevich évoque également le risque de voir le Bélarus perdre son indépendance si la prétendue union entre la Russie et le Bélarus venait à se solder par l'annexion de ce dernier.

**Exposé de James Sherr, maître de recherche, *Conflict Studies Research Centre* de l'Académie de défense du Royaume-Uni, sur le thème *L'Ukraine : en route pour l'OTAN ?***

S'exprimant en tant que simple citoyen, **James Sherr**, maître de recherche au *Conflict Studies Research Centre* de l'Académie de défense du Royaume-Uni, présente son point de vue sur l'évolution récente de la situation en Ukraine et sur les conséquences qu'elle peut avoir sur les relations du pays avec l'Alliance. Selon lui, si bon nombre de promesses formulées lors de la « révolution orange » (Maidan) n'ont pas été tenues, cet épisode a néanmoins apporté la preuve que l'Ukraine pouvait instaurer la démocratie. Qui plus est, les élections parlementaires organisées cette année ont montré qu'elles pouvaient aussi la maintenir. Il rappelle à la Commission qu'il convient de ne pas sous-estimer l'importance d'une démocratie naissante dans la deuxième République de l'ex-Union soviétique. Dans ce contexte, il souligne le caractère infondé de l'idée préconçue selon laquelle la formation politique de M. Ianoukovitch allait effectuer son retour.

Il n'en reste pas moins que l'Ukraine doit faire face à un certain nombre de faiblesses internes et de points vulnérables extérieurs. A l'intérieur, l'orateur insiste sur la nécessité d'étendre la réforme de la défense à d'autres domaines, comme la police et les services responsables du maintien de l'ordre. Les résultats restent pour le moment contrastés, mais M. Sherr estime qu'il importe de poursuivre les efforts. Il souligne en outre l'importance du secteur de l'énergie, qui contribue directement à la sécurité et qu'il juge « encore moins transparent qu'en Russie ».

S'agissant des défis extérieurs auxquels l'Ukraine est confrontée, il mentionne tout particulièrement le différend qui oppose le pays à Moscou dans le domaine énergétique. Très désireux de rétablir la primauté de la Russie dans la région, le Kremlin ne souhaite pas reconnaître l'indépendance de l'Ukraine. Le président Poutine et son entourage considèrent que ce sont les Occidentaux, et non les Ukrainiens, qui ont mis à mal les intérêts russes dans ce pays.

Sur le chapitre des relations entre l'OTAN et l'Ukraine, M. Sherr estime qu'il importe d'adresser à ce pays quatre messages dépourvus de toute ambiguïté :

- L'OTAN n'émet pas d'opinion sur l'identité de ceux qui détiennent le pouvoir, mais sur les moyens qu'ils ont employés pour y parvenir.
- L'Ukraine ne doit pas porter atteinte aux réformes déjà accomplies.
- Les dirigeants politiques de l'Ukraine doivent aborder la question de la perception et du soutien du public.
- L'Ukraine ne doit pas compromettre son indépendance.

A propos du Plan d'action pour l'adhésion à l'OTAN, M. Sherr indique que la participation de l'Ukraine permettrait à la population d'être partie prenante dans la réforme. En revanche, Kyiv pourrait interpréter une proposition d'adhésion au Plan d'action comme une invitation à devenir membre de l'OTAN et, dès lors, ralentir ses réformes. M. Sherr juge souhaitable d'inviter l'Ukraine à adhérer au Plan d'action, sous peine de donner du grain à moudre aux « partisans de la revanche » qui, ayant tout à gagner au maintien du statu quo, sont peu enclins à réformer. En outre, si l'Ukraine ne recevait pas d'invitation, il est probable que cela compliquerait davantage encore les relations de l'OTAN avec la Russie. Enfin, opposer un « non » à l'Ukraine reviendrait à adresser un signal très décourageant à la région, y compris au Bélarus et à la Géorgie.

Les questions et les commentaires qui font suite à ces deux exposés portent essentiellement sur les moyens de soutenir les avancées démocratiques dans les deux pays, et sur le rôle de la

Russie dans la région. M. Lamers s'interroge quant à l'efficacité de pressions extérieures sur le régime de M. Loukachenko, tandis que le président, M. Meckel, suggère d'assouplir la réglementation de Schengen relative aux visas pour les Bélarusses moyens. M. Milinkevich est d'avis que les pressions extérieures ont un impact sur le régime et qu'elles doivent se poursuivre. S'agissant des visas accordés aux Bélarusses, il remercie M. Meckel de porter à l'attention de la Commission les effets positifs de possibles réductions des tarifs au bénéfice de certaines catégories de population. M. Olekas souhaite avoir des informations sur les projets de participation des forces démocratiques aux prochaines élections locales au Bélarus. **Raynell Andreychuk** (CA) souligne que la communauté internationale ne doit pas se montrer active uniquement pendant la période électorale, mais doit fournir une assistance sur le long terme. M. Milinkevich s'associe à l'intervention de **Bert van Winsen** (NL), qui plaide pour que la communauté internationale n'isole pas le Bélarus. Ceci étant, le chef de l'opposition n'est pas favorable à une coopération, quelle qu'elle soit, avec le régime en place. Il souhaite en revanche une intensification de la coopération avec la société civile, même si elle doit rester principalement « souterraine ». M. van Winsen déclare par ailleurs que la Russie pourrait contribuer à atténuer l'isolement du Bélarus, d'autant qu'elle préside actuellement le Conseil de l'Europe.

**Vasiliy Klyuchenok** (RU) se montre critique à l'égard des révolutions récentes qui, de son point de vue, génèrent la corruption et ont des conséquences négatives pour la société. Il insiste sur la nécessité de normes législatives stables offrant à la population un cadre solide. Concernant le Bélarus, il déclare que le pays évolue dans la bonne direction et que la communauté internationale ne devrait soutenir aucune impulsion révolutionnaire dans la société bélarusse. M. Milinkevich répond à cette intervention en soulignant l'importance du dialogue entre les deux pays. **Bruce George** (UK) reproche à la Russie de s'intéresser surtout aux régressions qu'elle a pu enregistrer. Soutenant que certains parlementaires russes voudraient rapprocher les normes démocratiques de celles en vigueur dans la CEI, la Russie tente également de discréditer différentes organisations internationales, comme l'OSCE, ainsi que des ONG indépendantes. Selon Mme Andreychuk, l'OTAN et les autres membres de la communauté internationale ne devraient pas exprimer de préférence pour l'une ou l'autre force politique en Ukraine – ce qui risquerait de favoriser une certaine fragmentation - mais soutenir le processus de démocratisation dans sa globalité. M. Sherr répond que le pays est d'ores et déjà divisé. Toutefois, la situation est loin d'être simple et, si le parti des régions que dirige M. Ianoukovitch est une force importante au plan régional, il n'en va pas de même au niveau national. Tout en ayant bien conscience que le processus de démocratisation sera long et ardu, il veut croire que l'Ukraine saura accomplir les transformations nécessaires.

### **Examen du projet de rapport de la Sous-commission sur les Partenariats de l'OTAN sur L'OTAN et la sécurité de l'Asie centrale [069 PCNP 06 F]**

Marco Minniti ayant rejoint les rangs du gouvernement italien peu de temps avant la session de printemps, c'est M. Estrella qui présente le projet de rapport sur *L'OTAN et la sécurité de l'Asie centrale*. Au cours du débat qui suit, M. Ormel s'interroge sur les possibilités de coopération entre l'OTAN et le Conseil de coopération de Shanghai, qui, au début de cette année, a demandé aux Etats-Unis de quitter l'Asie centrale. M. Estrella indique qu'aucune coopération n'a été mise en place à ce stade.

Jugeant que le rapport donne une vision trop négative de la situation intérieure au Kazakhstan, **Rashit Akhmetov** (KZ) fait observer que, dans son pays, l'opposition peut exercer ses droits politiques et que le gouvernement a engagé la lutte contre la corruption. Il ajoute que le niveau de corruption y est plus faible que dans les autres pays de la CEI et que le rapport de *Transparency International* pour 2005 fait état d'améliorations sensibles à cet égard. Selon l'intervenant, la lutte contre le trafic de stupéfiants – source des plus grands dangers pour la région – est un domaine dans lequel le Kazakhstan pourrait assumer le rôle de chef de file à l'échelle régionale. Outre une

collaboration régionale plus soutenue sur cette question, le Kazakhstan souhaiterait une meilleure coopération avec l'OTAN sur les aspects d'intérêt commun. **Inal Batu** (TR) propose, aux paragraphes 5 et 8 du rapport, des amendements que M. Estrella accepte. M. Minniti n'étant plus en mesure d'assumer la fonction de rapporteur, M. Estrella est désigné comme rapporteur par intérim pour la Sous-commission.

### **Examen du projet de rapport de la Sous-commission sur les relations transatlantiques, sur *L'Iran : un défi pour la coopération transatlantique* [070 PCTR 06 F]**

En l'absence de M. Polenz, c'est M. Keetch qui présente le rapport de la Sous-commission sur les relations transatlantiques intitulé *L'Iran : un défi pour la coopération transatlantique*. **Bruno Tertrais**, maître de recherche à la *Fondation pour la recherche stratégique* (FRS), apporte ensuite des précisions sur ce sujet. S'agissant du programme nucléaire de Téhéran, l'expert français indépendant souligne que l'Iran est en opposition avec l'ensemble de la communauté internationale et non pas seulement avec les Etats-Unis. En tant que signataire du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), l'Iran ne présente pas le même cas de figure que l'Inde et Israël, qui n'ont pas signé ce traité. M. Tertrais se montre pessimiste quant au succès d'un nouveau cycle de négociations, mais reconnaît qu'une intensification progressive des pressions pourrait convaincre les dirigeants de la République islamique d'accepter les demandes internationales. « Ce n'est pas le moment de tergiverser » avertit l'analyste. A propos du rapport, M. Tertrais estime que les négociations avec l'Iran doivent rester du ressort des Nations unies, voire du G8, mais qu'elles ne doivent pas être menées par l'OTAN. L'orateur repousse également l'idée, mentionnée dans le rapport, selon laquelle l'Iran aurait des intérêts de sécurité légitimes. Dans ce contexte, il rappelle que ni les taliban, ni Saddam Hussein ne menacent plus Téhéran. En revanche, l'Iran fournit son soutien à des groupes terroristes et cherche, de toute évidence, à se doter d'armes nucléaires pour des raisons de prestige et d'influence politique dans la région.

Au cours du débat qui s'engage alors, M. van Winsen observe qu'il serait « prématuré de proposer à l'Iran un dialogue sur la sécurité », tandis que M. Papantoniou et **Paulo Casaca** (Parlement européen) soulignent que l'OTAN ne doit pas donner de garanties à l'Iran en matière de sécurité. Il doute également que ce pays mette fin à son programme nucléaire, sauf à imaginer un changement de régime, et considère qu'il pourrait être envisageable, pour apaiser les tensions, de soutenir l'opposition. Plusieurs intervenants, dont M. Lello, **Angelika Beer** (DE) et M. Voinovich, reconnaissent que la situation intérieure en Iran diffère de ce que pourraient laisser croire les déclarations radicales du président Ahmadinejad. Mme Beer se demande par ailleurs si le seul moyen de convaincre l'Iran de renoncer à son programme nucléaire consiste à donner à Israël des garanties de sécurité. Evoquant l'accord de coopération nucléaire civile conclu récemment entre les Etats-Unis et l'Inde, elle estime que les Occidentaux devraient s'abstenir d'envoyer des signaux pouvant laisser penser qu'ils appliquent « deux poids, deux mesures ». M. Voinovich considère, au contraire, que l'accord conclu avec l'Inde est à la fois « historique et unique en son genre », car il inscrit l'Inde dans le mouvement général instauré par le TNP. Le législateur américain se dit par ailleurs satisfait que la troïka européenne joue un rôle pilote dans la recherche d'une solution diplomatique, et déclare que les Etats-Unis tiennent à ce que soient explorées toutes les possibilités de négociation. M. Yatom affirme que l'Iran franchira le seuil technologique vers l'enrichissement nucléaire, et prévient que ce pays construit des vecteurs qui lui permettront d'atteindre des cibles en Europe également.

**Loïc Bouvard** (FR) fait observer qu'aucun scénario n'est satisfaisant à propos de l'Iran et que « le temps joue contre nous ». Selon lui, le « fiasco irakien » limite considérablement les options militaires envisageables ; par ailleurs, il rappelle aux participants que le Conseil de sécurité des Nations unies est divisé sur l'approche à adopter face à l'Iran. Seuls les Etats-Unis, par conséquent, peuvent exercer une influence sur ce pays. Enfin, M. Bouvard insiste sur la nécessité de rester unis sur la question iranienne.

M. Papantoniou suggère de prendre pour modèle la Libye dans le cadre des négociations avec l'Iran, qui a fait le choix de renoncer à ses programmes ADM en échange d'une reconnaissance internationale. Rappelant aux membres de la Commission la fierté caractéristique des Musulmans, il fait part de sa circonspection à l'égard du « ton paternaliste » du rapport de la Sous-commission.

En réponse à **Jorge Neto** (PT), qui se demande si le différend avec l'Iran résulte d'un choc de civilisations, M. Tertrais déclare que seuls les Pasdaran (Gardiens de la révolution islamique en Iran) décriraient ainsi la situation. Pour ce qui est de considérer le cas de la Libye comme un modèle, l'expert français indique que, si Khadafi a cédé du terrain après les campagnes militaires menées par les Etats-Unis en Afghanistan et en Irak, c'est seulement parce qu'il redoutait d'être lui-même la cible d'une opération militaire. L'enlèvement actuel des forces de la coalition dirigée par les Etats-Unis en Irak modifie la donne. Par ailleurs, l'Iran étant vulnérable aux pressions économiques, il est possible d'aborder autrement le défi posé par Téhéran. Toutefois, le problème réside dans le manque de temps dont dispose la communauté internationale. D'autres commentaires sont formulés par M. Klyuchenok, qui trouve le rapport bien équilibré, et par **Antonis Skillakos** (GR).

En conclusion à ce débat animé, Paul Keetch rappelle aux participants que le rapport de la Sous-commission ne propose pas que l'OTAN joue un rôle dans les négociations avec l'Iran. Il préconise plutôt que l'OTAN contribue à l'élaboration d'une approche commune entre les Alliés, voire avec les partenaires de l'OTAN.

---